

DEMANDE DE PERMIS DE PECHE COLLECTIF

INSTITUTION BENEFICIAIRE :

MOTIFS :

- Cours d'initiation à la pêche Concours de pêche
 Autres :

VALIDITE : du / / au / /

RIVIERE PECHEE : Doubs Allaine Birse Sorne Scheulte

PARTICIPANTS :

Nombre de participants n'étant pas au bénéfice d'un permis de pêche cantonal : dont :

- A Personne(s) établie(s) dans le canton du Jura (CHF 7.00 / pers. / jour)
 B Personne(s) établie(s) hors du canton du Jura (CHF 9.00 / pers. / jour)
 C Adolescent(s) de 10 ans révolus jusqu'à 16 ans révolus (CHF 3.00 / pers. / jour)
 D Apprenti(s) et étudiant(s) jusqu'à 25 ans révolus (CHF 3.00 / pers. / jour)

Frais administratifs : CHF 15.00 par permis collectif

TOTAL

Les tarifs ci-dessus ne sont valables que pour les cours d'initiation à la pêche. Pour obtenir les tarifs des autres permis collectifs, veuillez contacter l'Office de l'Environnement.

RESPONSABLE DE L'ENCADREMENT DES PECHEURS (Ecrire en lettres capitales)

NOM :

PRENOM :

RUE : N°

NPA :

LOCALITE :

NUMERO DE TEL. FIXE :

NUMERO DE TEL. MOBILE :

Lieu et date :

Signature du responsable de l'encadrement des pêcheurs :